



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada



LA REVUE FINANCIÈRE

Publication du ministère des Finances

Résultats financiers de juillet 2023

Canada 

©Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la vice-première ministre et ministre des Finances, 2023
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document
en tout ou en partie doit être adressée au
ministère des Finances Canada.

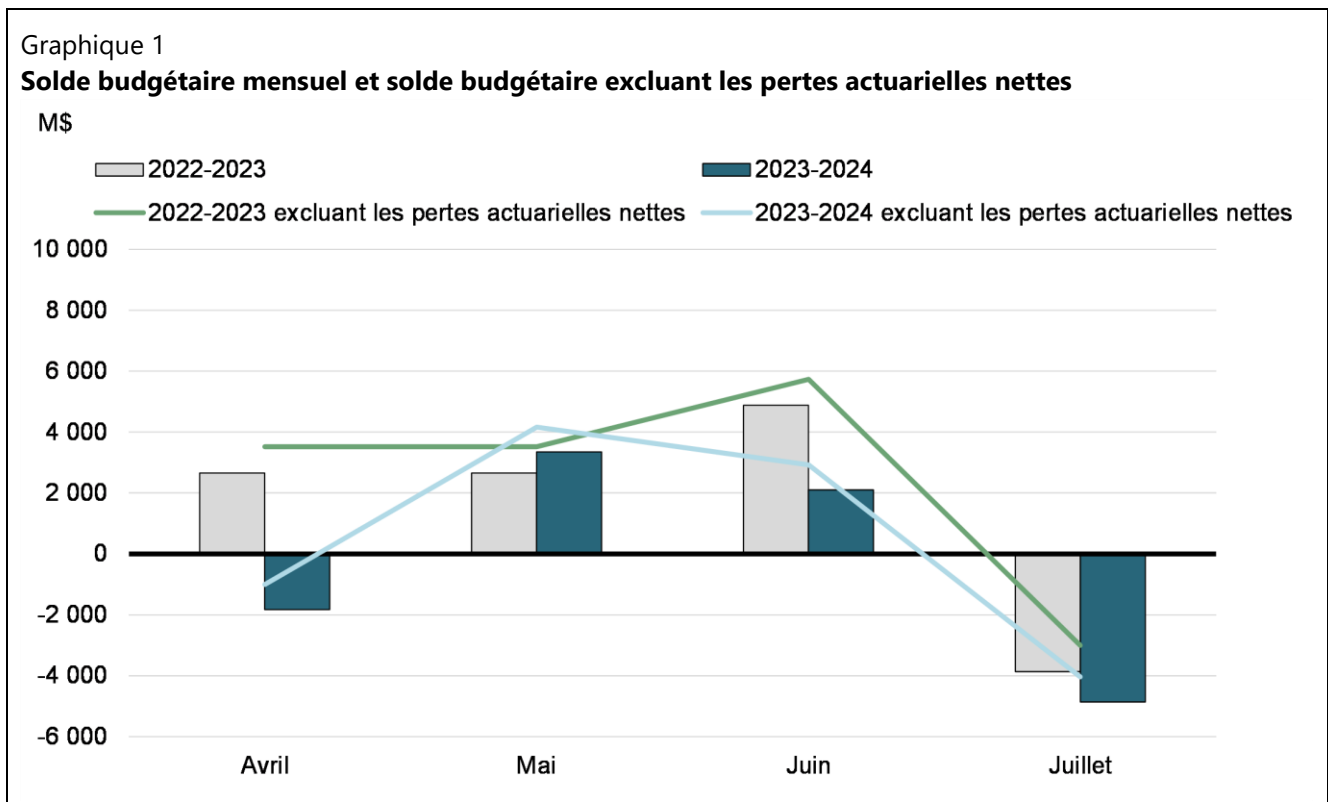
This publication is also available in English.

No de cat. F12-4F-PDF
ISSN : 1487-0142

Faits saillants

Juillet 2023

Le mois de juillet 2023 s'est soldé par un déficit budgétaire de 4,9 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 3,9 milliards de dollars en juillet 2022. Le déficit budgétaire avant les pertes actuarielles nettes se chiffrait à 4,0 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 3,0 milliards de dollars pour la même période de 2022-2023. Le solde budgétaire avant les pertes actuarielles nettes a pour but de compléter le solde budgétaire traditionnel afin de rendre les rapports financiers du gouvernement plus transparents, en isolant l'incidence de l'amortissement des pertes actuarielles nettes découlant de la réévaluation des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement.



Comparativement à juillet 2022 :

- Les revenus ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (0,4 %), principalement sous l'effet de la hausse des revenus non fiscaux, qui a été compensée en partie par une baisse des revenus fiscaux.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 0,4 milliard de dollars (1,2 %), sous l'effet des augmentations des charges de programmes directes et des principaux transferts aux particuliers, compensées en partie par des baisses des principaux transferts aux autres administrations et du retour des redevances en provenance du cadre sur la tarification de la pollution.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 0,7 milliard de dollars (23,5 %), principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt, qui a été compensée en partie par des rajustements moins élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 40 millions de dollars (4,7 %).

Avril à juillet 2023

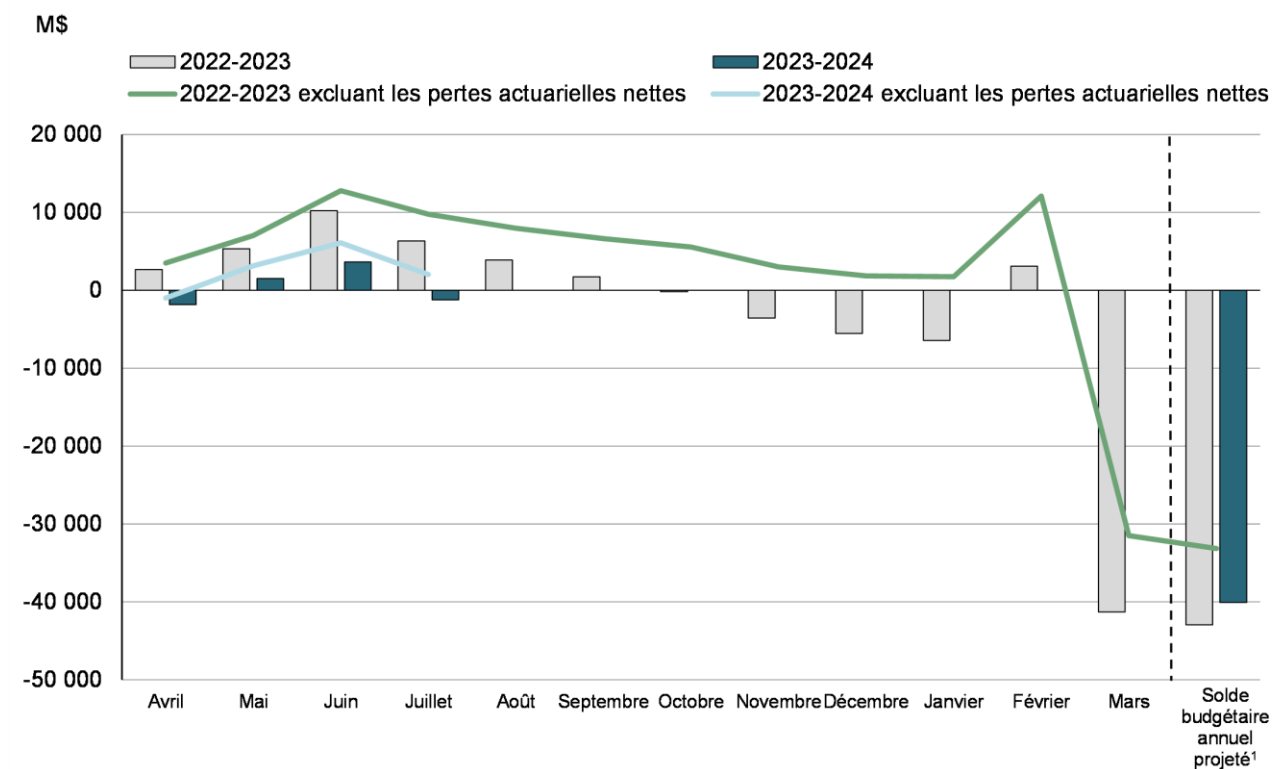
Pour la période d'avril à juillet de l'exercice 2023-2024, le gouvernement a affiché un déficit budgétaire de 1,2 milliard de dollars, comparativement à un excédent de 6,3 milliards pour la même période de 2022-2023. L'excédent budgétaire avant les pertes actuarielles nettes se chiffrait à 2,0 milliards de dollars, comparativement à un excédent de 9,8 milliards de dollars pour la période d'avril à juillet de 2022-2023.

Comparativement à 2022-2023 :

- Les revenus ont augmenté de 2,8 milliards de dollars (2,0 %), principalement sous l'effet de la hausse des revenus d'intérêts et des autres revenus non fiscaux.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 7,2 milliards de dollars (5,9 %), sous l'effet des augmentations dans l'ensemble des principales catégories de dépenses.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 3,3 milliards de dollars (29,9 %), principalement sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt, ce qui a été compensé en partie par des rajustements moins élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,2 milliard de dollars (4,7 %).

Graphique 2

Solde budgétaire cumulé de l'exercice et solde budgétaire cumulé excluant les pertes actuarielles nettes



¹Source : budget de 2023

Tableau 1

État sommaire des opérations

M\$

	Juillet		Avril à juillet	
	2022	2023	2022-2023	2023-2024
Opérations budgétaires				
Revenus	35 238	35 375	143 116	145 954
Charges				
Charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	-35 124	-35 562	-122 154	-129 371
Frais de la dette publique	-3 121	-3 853	-11 190	-14 539
Solde budgétaire excluant les pertes actuarielles nettes	-3 007	-4 040	9 772	2 044
Pertes actuarielles nettes	-860	-820	-3 440	-3 280
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-3 867	-4 860	6 332	-1 236
Opérations non budgétaires	-3 896	-5 844	-23 427	-38 889
Ressources ou besoins financiers	-7 763	-10 704	-17 095	-40 125
Variation nette dans les activités de financement	17 931	18 554	31 477	50 321
Variation nette de la trésorerie	10 168	7 850	14 382	10 196
Trésorerie à la fin de la période			106 645	51 995

Nota – Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins nets.

Revenus

Les revenus en juillet 2023 se sont élevés à 35,4 milliards de dollars, soit une augmentation de 0,1 milliard de dollars (0,4 %) par rapport à juillet 2022.

- Les revenus fiscaux ont diminué de 0,2 milliard de dollars (0,8 %), comparativement à la même période en 2022-2023, sous l'effet d'une baisse des rentrées d'impôt sur le revenu, la diminution des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés et des non-résidents ayant été partiellement compensée par une augmentation des revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers.
- Les produits en provenance du cadre du prix de la pollution par le carbone ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (13,9 %), sous l'effet du prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2023.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (9,8 %), sous l'effet de la hausse du taux de cotisation et de l'amélioration des conditions du marché du travail.
- Les autres revenus ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (2,9 %), principalement sous l'effet de revenus d'intérêts plus élevés. Ces augmentations ont été compensées en partie par une baisse des profits nets des sociétés d'État entreprises, en raison surtout des pertes de la Banque du Canada, puisque les frais d'intérêt sur les dépôts à taux variable ont dépassé les gains d'intérêt sur les investissements à taux fixe.

Les revenus de la période d'avril à juillet pour l'exercice 2023-2024 se sont élevés à 146,0 milliards de dollars, en hausse de 2,8 milliards de dollars (2,0 %) par rapport à la même période de 2022-2023.

- Les revenus fiscaux ont diminué de 29 millions de dollars par rapport à la même période en 2022-2023, sous l'effet des baisses des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés et sur le revenu des non-résidents, et d'autres taxes et droits, qui ont été largement compensées par une augmentation des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers.
- Les produits issus du cadre du régime de tarification de la pollution ont augmenté de 0,5 milliard de dollars (17,2 %), sous l'effet du prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2023.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,8 milliard de dollars (8,3 %), sous l'effet de la hausse du taux de cotisation et de l'amélioration des conditions du marché du travail.
- Les autres revenus ont augmenté de 1,6 milliard de dollars (14,7 %), principalement sous l'effet d'une hausse des revenus d'intérêts et des revenus nets sur opérations de change, ce qui a été compensé en partie par les pertes de la Banque du Canada.

Tableau 2

Revenus

	Juillet			Avril à juillet		
	2022	2023	Variation	2022-2023	2023-2024	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Revenus fiscaux						
Impôts sur le revenu						
Particuliers	15 520	16 857	8,6	61 722	66 141	7,2
Sociétés	6 395	4 723	-26,1	29 044	24 932	-14,2
Non-résidents	1 329	1 073	-19,3	4 504	4 191	-6,9
Total des rentrées d'impôt sur le revenu	23 244	22 653	-2,5	95 270	95 264	0,0
Autres taxes et droits						
Taxe sur les produits et services	4 760	5 143	8,0	18 907	18 784	-0,7
Taxes sur l'énergie	411	495	20,4	1 621	1 660	2,4
Droits de douane à l'importation	529	417	-21,2	2 113	1 841	-12,9
Autres taxes et droits d'accise	585	576	-1,5	1 976	2 309	16,9
Total des taxes et droits d'accise	6 285	6 631	5,5	24 617	24 594	-0,1
Total des revenus fiscaux	29 529	29 284	-0,8	119 887	119 858	0,0
Produits issus du cadre du prix de la pollution	649	739	13,9	2 628	3 081	17,2
Cotisations d'assurance-emploi	2 085	2 290	9,8	9 622	10 424	8,3
Autres revenus	2 975	3 062	2,9	10 979	12 591	14,7
Total des revenus	35 238	35 375	0,4	143 116	145 954	2,0

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Charges

Pour le mois de juillet 2023, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 35,6 milliards de dollars, soit une hausse de 0,4 milliard de dollars (1,2 %) par rapport à juillet 2022.

- Les principaux transferts aux particuliers, qui comprennent les prestations aux aînés, les prestations d'assurance-emploi, le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ainsi que les prestations pour enfants, ont augmenté de 0,5 milliard de dollars (5,3 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 0,5 milliard de dollars (9,4 %), principalement en raison de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées, et de la hausse du nombre de prestataires.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont diminué de 10 millions de dollars (0,6 %).
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a diminué de 0,2 milliard de dollars, principalement sous l'effet du recalcul des prestations en juillet 2023.
 - Les prestations pour enfants ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (8,9 %).
- Les principaux transferts aux autres administrations ont diminué de 1,0 milliard de dollars (10,3 %), diminution en grande partie attribuable à une variation d'une année sur l'autre dans le calendrier des versements du système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, qui a été compensée en partie par des hausses prévues par la loi du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts au titre de la péréquation et des transferts aux territoires.

- Le retour des produits issus du cadre de prix de la pollution ont diminué de 0,9 milliard de dollars (29,5 %), principalement en raison d'un paiement double de l'Incitatif à agir pour le climat en juillet 2022 par l'intermédiaire duquel les produits des deux premiers trimestres de l'exercice 2022-2023 de la redevance sur les combustibles (d'avril à juin et de juillet à septembre) ont été remis. Ce facteur a été compensé en partie par une augmentation du taux de l'Incitatif à agir pour le climat et, à partir de juillet 2023, par l'intégration de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard au cadre pour la redevance sur les combustibles. On continuera de remettre l'intégralité des produits directs aux provinces ou aux territoires où ils sont générés.
- Les charges de programmes directes ont augmenté de 1,9 milliard de dollars (14,6 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 1,1 milliard de dollars (26,1 %), en grande partie sous l'effet des décaissements de la troisième phase de l'Initiative pour la création rapide de logements et du transfert provincial de confiscations de licences d'exploration pour la zone extracôtière Canada – Terre-Neuve-et-Labrador.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 0,7 milliard de dollars (8,6 %), ce qui est attribuable à des charges liées au personnel plus élevées ainsi qu'à divers facteurs, notamment une hausse des charges pour créances irrécouvrables et une variation du calendrier annuel.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 0,7 milliard de dollars (23,5%), principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt, qui a été compensée en partie par des rajustements moins élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation.

Les pertes actuarielles nettes, qui représentent l'amortissement des changements à la valeur des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés accumulés au cours des exercices antérieurs et les actifs connexes, ont diminué de 40 millions de dollars (4,7 %).

Pour la période d'avril à juillet de 2023-2024, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 129,4 milliards de dollars, soit une hausse de 7,2 milliards de dollars (5,9 %) par rapport à la même période l'exercice précédent.

- Les principaux transferts aux particuliers ont augmenté de 0,8 milliard de dollars (2,2 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 3,1 milliards de dollars (14,2 %), en raison principalement de la hausse du nombre de prestataires et de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées. De plus, les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 75 ans et plus ont été augmentées de façon permanente de 10 % à compter de juillet 2022.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont diminué de 0,9 milliard de dollars (13,1 %), en raison principalement de l'expiration des mesures temporaires liées à la pandémie visant à faciliter l'accès à l'assurance-emploi.
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a diminué de 1,6 milliard de dollars, en raison de l'élimination progressive de ces prestations l'année précédente et du recalcul des prestations de l'exercice en cours.
 - Les prestations pour enfants ont connu une hausse de 0,2 milliard de dollars (2,8 %).
- Les principaux transferts aux autres administrations ont augmenté de 0,6 milliard de dollars (1,8 %), principalement en raison des hausses prévues par la loi du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts au titre de la péréquation et des transferts aux territoires, qui ont été compensées en partie par la variation du calendrier annuel des transferts relatifs au système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

- Les retours des produits issus du cadre de prix de la pollution ont augmenté de 1,4 milliard de dollars (46,2 %), ce qui est en grande partie attribuable à une hausse des taux de l'Incitatif à agir pour le climat et, à compter de juillet 2023, à l'intégration de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard au cadre pour la redevance sur les combustibles.
- Les charges de programmes directes ont augmenté de 4,4 milliards de dollars (8,7 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 1,9 milliard de dollars (10,2 %), ce qui est attribuable à divers facteurs, notamment les hausses des paiements relativement aux peuples autochtones et des décaissements de la troisième phase de l'Initiative pour la création rapide de logements, qui ont été compensées en partie par la subvention unique non imposable offerte par le gouvernement en 2022-2023 dans le but d'atténuer les difficultés financières des bénéficiaires du Supplément de revenu garanti et de l'Allocation qui ont touché des prestations liées à la pandémie en 2020.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 2,5 milliards de dollars (7,8 %), ce qui est en grande partie attribuable à la hausse des charges de personnel et des charges pour créances irrécouvrables associée aux provisions pour risque de crédit contre les comptes clients établies pendant la période d'avril à juillet 2023-2024.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 3,3 milliards de dollars (29,9 %), en raison principalement de la hausse des taux d'intérêt, ce qui a été compensé en partie par des rajustements moins élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation.

Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,2 milliard de dollars (4,7 %).

Tableau 3

Charges

	Juillet			Avril à juillet		
	2022	2023	Variation	2022-2023	2023-2024	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Principaux transferts aux particuliers						
Prestations aux aînés	5 717	6 252	9,4	21 626	24 699	14,2
Prestations d'assurance-emploi	1 543	1 533	-0,6	7 142	6 203	-13,1
Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ¹	8	-203	-2 637,5	236	-1 319	-658,9
Prestations pour enfants	1 937	2 110	8,9	8 112	8 337	2,8
Total des principaux transferts aux particuliers	9 205	9 692	5,3	37 116	37 920	2,2
Principaux transferts aux autres administrations						
Transfert canadien en matière de santé	3 767	4 118	9,3	15 069	16 474	9,3
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 328	1 368	3,0	5 313	5 472	3,0
Péréquation	1 827	1 997	9,3	7 307	7 987	9,3
Formule de financement des territoires	310	329	6,1	2 076	2 204	6,2
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	2 219	617	-72,2	2 219	617	-72,2
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	1 134	1 184	4,4	1 134	1 184	4,4
Accords en matière de santé avec les provinces et territoires ²	-	-	n/a	1	-	-100,0
Autres arrangements fiscaux ³	-511	-576	-12,7	-2 094	-2 353	-12,4
Total des principaux transferts aux autres administrations	10 074	9 037	-10,3	31 025	31 585	1,8
Retour des produits issus du cadre de tarification de la pollution	2 998	2 114	-29,5	3 123	4 565	46,2
Charges de programmes directes						
Autres paiements de transfert ⁴	4 397	5 543	26,1	18 385	20 258	10,2
Charges de fonctionnement	8 450	9 176	8,6	32 505	35 043	7,8
Total des charges de programmes directes	12 847	14 719	14,6	50 890	55 301	8,7
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	35 124	35 562	1,2	122 154	129 371	5,9
Frais de la dette publique	3 121	3 853	23,5	11 190	14 539	29,9
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes	38 245	39 415	3,1	133 344	143 910	7,9
Pertes actuarielles nettes	860	820	-4,7	3 440	3 280	-4,7
Total des charges	39 105	40 235	2,9	136 784	147 190	7,6

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs inclut la Prestation canadienne d'urgence, la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de relance économique pour proches aidants, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement.

² Les accords de santé avec les provinces et territoires incluent les ententes en matière de soins à domicile et en milieu communautaire et de santé mentale et toxicomanie.

³ Les autres arrangements fiscaux comprennent : l'abattement du Québec (recouvrement ayant trait aux allocations pour les jeunes et les paiements de remplacement pour les programmes permanents), qui représente les sommes recouvrées du Québec à l'égard d'un transfert de points d'impôt, la stabilisation fiscale, les subventions législatives et d'autres éléments.

⁴ Des données comparatives ont été reclassées afin de refléter la présentation de l'exercice en cours.

Le tableau suivant présente les charges totales selon les principaux articles de charges.

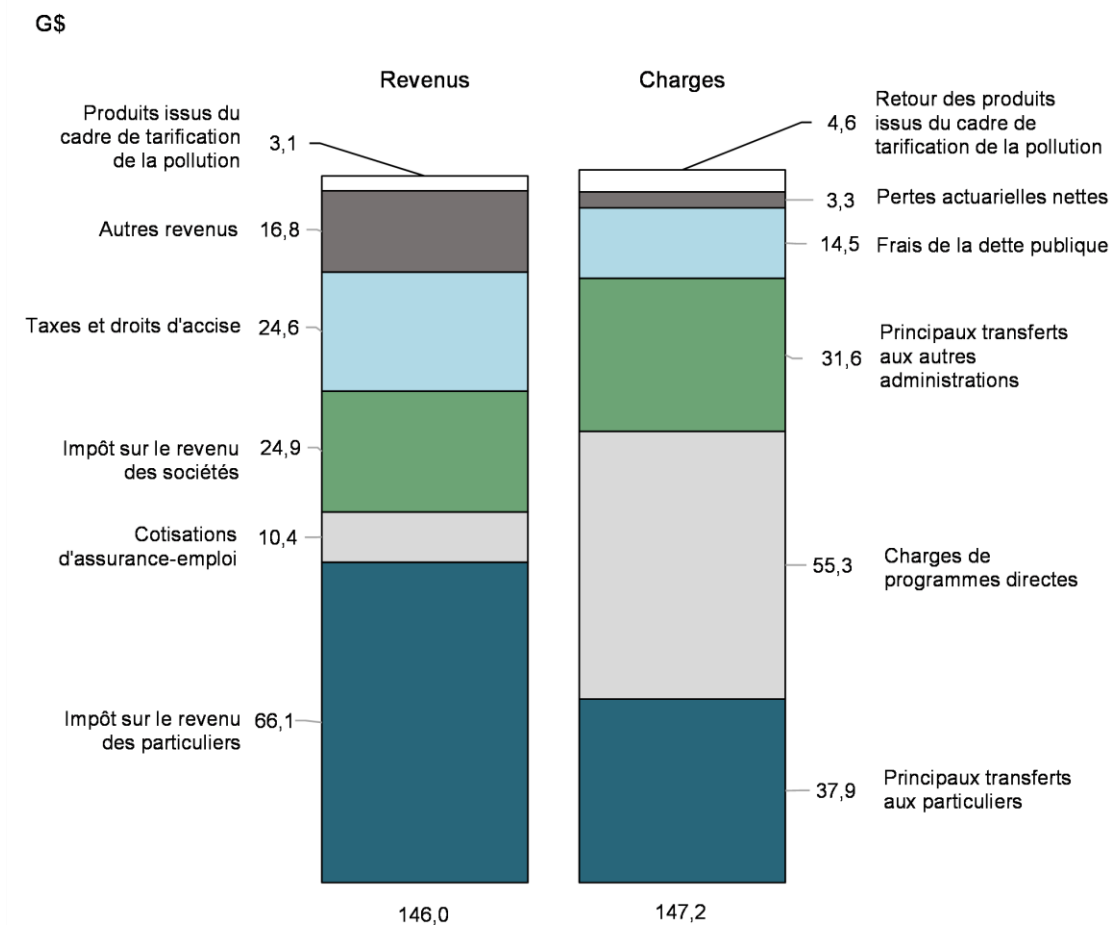
Tableau 4

Total des charges, par article de charges

	Juillet			Avril à juillet		
	2022	2023	Variation	2022-2023	2023-2024	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Paielements de transfert	26 674	26 386	-1,1	89 649	94 328	5,2
Autres charges						
Personnel, excluant les pertes actuarielles nettes	4 913	5 372	9,3	19 655	21 341	8,6
Transports et communications	248	262	5,6	749	840	12,1
Information	23	41	78,3	87	100	14,9
Services professionnels et spéciaux	1 336	1 494	11,8	3 934	4 248	8,0
Location	437	466	6,6	1 473	1 612	9,4
Réparation et entretien	507	312	-38,5	1 079	919	-14,8
Services publics, fournitures et approvisionnements	818	510	-37,7	2 064	1 520	-26,4
Autres subventions et charges	-270	275	-201,9	1 720	2 693	56,6
Amortissement des immobilisations corporelles	428	435	1,6	1 706	1 739	1,9
Perte nette sur cession de biens	10	9	-10,0	38	31	-18,4
Total des autres charges	8 450	9 176	8,6	32 505	35 043	7,8
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	35 124	35 562	1,2	122 154	129 371	5,9
Frais de la dette publique	3 121	3 853	23,5	11 190	14 539	29,9
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes	38 245	39 415	3,1	133 344	143 910	7,9
Pertes actuarielles nettes	860	820	-4,7	3 440	3 280	-4,7
Total des charges	39 105	40 235	2,9	136 784	147 190	7,6

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Graphique 3
Revenus et charges (d'avril à juillet 2023)



Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Besoins financiers de 40,1 milliards de dollars d'avril à juillet 2023

Le solde budgétaire est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les revenus et les charges de l'État étant constatés au moment où les revenus sont gagnés et les charges sont engagées, peu importe le moment où surviennent les rentrées et les sorties de fonds correspondantes. En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les rentrées et les sorties de fonds de l'État. Cette mesure tient compte non seulement des variations du solde budgétaire, mais aussi des ressources ou des besoins en espèces découlant des investissements de l'État par voie d'acquisition d'immobilisations, de prêts, de placements et d'avances, ainsi que de ses autres activités, dont le paiement des comptes créditeurs, la perception des comptes débiteurs, les opérations de change et l'amortissement des immobilisations corporelles. L'écart entre le solde budgétaire et les ressources ou besoins financiers est constaté dans les opérations non budgétaires.

Compte tenu du déficit budgétaire de 1,2 milliard de dollars et des besoins financiers de 38,9 milliards de dollars au titre des opérations non budgétaires, la période d'avril à juillet 2023 s'est soldée par des besoins financiers de 40,1 milliards de dollars, comparativement à des besoins financiers de 17,1 milliards de dollars pour la même période de l'exercice précédent.

Tableau 5

Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers

M\$

	Juillet		Avril à juillet	
	2022	2023	2022-2023	2023-2024
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-3 867	-4 860	6 332	-1 236
Opérations non budgétaires				
Créditeurs, charges à payer et débiteurs	-5 915	-6 869	-14 530	-32 204
Régimes de retraite, autres avantages futurs et autres passifs	2 791	1 226	4 193	3 966
Comptes de changes et produits dérivés	509	365	-8 628	-7 986
Prêts, placements et avances	-795	-324	-3 878	-2 416
Actifs non financiers	-486	-242	-584	-249
Total des opérations non budgétaires	-3 896	-5 844	-23 427	-38 889
Ressources ou besoins financiers	-7 763	-10 704	-17 095	-40 125

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Activités nettes de financement en hausse de 50,3 milliards de dollars

Le gouvernement a couvert ces besoins financiers de 40,1 milliards de dollars et a augmenté ses soldes de trésorerie de 10,2 milliards de dollars en augmentant la dette non échue de 50,3 milliards de dollars.

L'accroissement de la dette non échue a principalement été obtenu par l'émission de bons du Trésor et d'obligations négociables.

À la fin du mois de juillet 2023, les soldes de trésorerie s'élevaient à 52,0 milliards de dollars, soit 54,7 milliards de dollars de moins qu'à la fin du mois de juillet 2022. Le gouvernement a maintenu des soldes de trésorerie plus élevés pendant la pandémie de COVID-19 pour se préparer à des dépenses imprévues telles que les mesures d'urgence offertes aux particuliers et aux entreprises. Ces soldes de trésorerie ont été réduits pour compenser certains besoins financiers du gouvernement, dans le cadre d'une évolution générale vers le retour à des opérations gouvernementales normales.

Tableau 6

Ressources ou besoins financiers et activités nettes de financement

M\$

	Juillet		Avril à juillet	
	2022	2023	2022-2023	2023-2024
Ressources ou besoins financiers	-7 763	-10 704	-17 095	-40 125
Augmentation (+) ou diminution (-) nette dans les activités de financement				
Opérations de la dette non échue				
Emprunts en dollars canadiens				
Obligations négociables	20 866	13 310	37 083	12 897
Bons du Trésor	-1 779	5 337	-9 626	30 987
Total des emprunts en dollars canadiens	19 087	18 647	27 457	43 884
Emprunts en devises	-1 142	-51	4 126	6 548
Total des opérations sur la dette contractée sur les marchés	17 945	18 596	31 583	50 432
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	-14	-42	-106	-111
Variation nette dans les activités de financement	17 931	18 554	31 477	50 321
Variation de la trésorerie	10 168	7 850	14 382	10 196
Trésorerie à la fin de la période			106 645	51 995

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Nota

1. *La revue financière* est un rapport sur les résultats financiers consolidés du gouvernement du Canada préparé tous les mois par le ministère des Finances Canada. Le gouvernement est déterminé à publier *La revue financière* en temps opportun conformément aux Normes spéciales de diffusion des données Plus du Fonds monétaire international qui sont conçues pour promouvoir la transparence des données des pays membres et favoriser le développement de systèmes statistiques rigoureux.
2. Les résultats déclarés dans *La revue financière* sont tirés des comptes du Canada tenus par le receveur général. C'est le même système qui sert à préparer chaque année les Comptes publics du Canada.
3. *La revue financière* est généralement préparée conformément aux conventions comptables servant à préparer les états financiers consolidés annuels du gouvernement qui sont résumés dans la section 2 du volume I des Comptes publics du Canada accessibles sur le site Web de Services publics et Approvisionnement Canada.
4. Les résultats financiers présentés dans *La revue financière* n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen par un auditeur externe.
5. Il peut y avoir une importante variation des résultats mensuels en raison du calendrier des rentrées et de la constatation des charges. Par exemple, une grande part des dépenses du gouvernement est habituellement consignée dans l'édition de mars de *La revue financière*.

6. Les résultats d'avril à mars présentés dans *La revue financière* ne constituent pas les résultats définitifs pour l'ensemble de l'exercice. Les résultats définitifs, publiés dans les Comptes publics du Canada annuels, intègrent les ajustements de fin d'exercice apportés après le mois de mars, une fois que des renseignements additionnels sont connus, dont la comptabilisation des revenus fiscaux en fonction des cotisations établies à l'égard des déclarations de revenus ainsi que les ajustements relatifs à l'évaluation des actifs et des passifs. Les ajustements apportés après le mois de mars peuvent aussi comprendre la comptabilisation de mesures annoncées dans le budget qui sont consignées une fois que la loi d'exécution pertinente reçoit la sanction royale.
7. Le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif, est inclus dans *La revue financière* mensuelle après la mise au point et la publication des résultats financiers du gouvernement de l'exercice précédent, habituellement à l'automne.

Nota – Sauf indication contraire, les variations des résultats financiers sont celles d'une année sur l'autre.

Pour tout renseignement concernant cette publication, veuillez communiquer avec Bradley.Recker@fin.gc.ca.

Septembre 2023